

SPORT

PARCOURS EPS – course d'orientation

4 classes de CM1-CM2

6 séances

Course d'orientation

Parcours destiné aux classes pouvant se rendre sur le parc du Chemin de l'île ou le parc André Malraux par leurs propres moyens (à pieds ou en transports en commun).

DESCRIPTIF

Cycle de 6 séances.

Les séances sont menées conjointement par l'enseignant responsable du projet et un éducateur sportif municipal qui apporte sa compétence technique dans l'activité.

Le parcours s'organisera comme suite :

-2 séances au sein de l'école.

-3 séances dans le parc le plus proche de l'école (Chemin de l'Île ou André Malraux)

-1 séance dans le parc sur lequel les 3 séances précédentes n'ont pas été menées.

ATTENTION : pour les séances menées dans les parcs départementaux, un nombre suffisant d'accompagnateurs sera à prévoir à savoir un adulte pour 4 élèves.

Au cours du parcours, il est attendu que les enseignants réinvestissent avec les élèves les situations vécues lors des séances pratiques au sein d'activités menées en classe et en lien avec les fondamentaux et, selon son projet, de séances de pratique supplémentaires.

Une trace écrite ou numérique du parcours des élèves sera à constituer et valorisée au travers des outils mis en œuvre au sein des circonscriptions (site internet, Digipad, lettre d'informations...).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Construire et d'étoffer la culture sportive des élèves ;
- Connaître et maîtriser les fondamentaux de l'activité ;
- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.
- Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité ;
- Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes ;
- Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ ;
- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.

CALENDRIER

- **Cycle d'initiation de 6 semaines entre novembre et mai.**
- **Réunion de planification obligatoire le jeudi 20 octobre 2022 à 12h30 au Palais des sports Maurice-Thorez (cafétéria du 1^{er} étage).**

LIEUX

Ecoles

Parcs départementaux équipés de parcours officiels de course d'orientation (Parc du Chemin de l'île et parc André Malraux) présents sur la commune.

Les élèves et l'enseignant devront être en tenue de sport adaptée.

MATERIEL

Le matériel sera mis à disposition des classes retenues et du matériel complémentaire est à disposition en circonscription (voir l'inventaire du matériel sportif).

CONTACTS

Direction des sports

Chargé de projets

Frédéric BOCLET

frederic.boclet@mairie-nanterre.fr

01 41 37 19 22

Conseillers pédagogiques EPS

9^e circonscription – Mme Fauvergue Dorothee

01 30 83 42 51

Dorothee.Fauvergue@ac-versailles.fr

10^e circonscription – Mme Tillet Anaëlle

01 71 14 29 84

Anaelle.Tillet@ac-versailles.fr